



Membre du SWISS  
SAILING  
Association des Clubs  
de Voile du Léman

Case postale 265  
CH-1110 Morges 1  
Tél. (021) 811.55.22  
Fax (021) 811.55.23  
E-mail : mail@cnmorges.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE  
GENERALE DE PRINTEMPS

Jeudi 8 Mars 2012, 20h  
Club Nautique Morgien

Le président remercie Yves Gausson, président du CNM, de nous d'accueillir à nouveau dans notre « camp de base » et lui cède la parole pour le message de bienvenue. Le président présente les invités habituels, Vincent Hagin, président de Swiss Sailing, l'adjudant Cornu du Pocama, Claudio Reynaud de la FVLJ. Nicolas Peitrequin de Nautisme Romand n'a malheureusement pas pu se joindre à nous.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 8 Octobre 2012 avec rappel du 22 Octobre, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

**1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES**

<b>Effectifs</b>	<b>30 Clubs</b>	<b>14 Séries</b>	
Inscrits	15 Clubs	2 Séries	
Excusés	10 Clubs	4 Séries	
Présents ou représentés	14 Clubs	3 Séries	soit 38%
MIA	9 Clubs	7 Séries	

Au comité, Ben et Séverine se sont excusés.

**2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (3 Nov 2011)**

Le lien du PV a été transmis avec la convocation de cette AG.

Robert Buchet (SNR) signale une coquille dans la date du rapport qui sera corrigé.

La parole n'étant pas demandée, le PV est adopté.

**3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Yorick Klipfel

Les activités pour mettre en marche le site SRS 2012 ainsi que passablement de travail professionnel m'ont empêché de vous écrire un discours ce printemps. Autant de temps pour savourer l'apéro....

Merci encore à mon comité qui me soutient et où chacun assure sa tâche dans son domaine respectif afin d'assurer la bonne marche de notre association.

#### **4.- COMMUNICATION SWISS SAILING**

Dominique Hauser,

- Élection à la présidence de la fédération suisse de voile (FSV) de Vincent Hagin, membre du club nautique de Pully
- Réélection de Dominique Hauser, membre du Yacht club de Genève au comité central de la FSV, qui confirme son engagement à assurer un lien fort entre la région et la FSV
- Objectif principal du président : développement du sport de performance (période 2013 - 2020) avec 4 axes (inclusion du match race et paralympic dans le sport d'élite, formation des jeunes, développement des infrastructures au niveau des 8 régions en relation avec le programme national de subvention des infrastructures et le programme sport - études de Swiss olympics et mis en oeuvre dans certains cantons, support renforcée au sport de masse et prise en compte des décisions de l'ISAF concernant les classes olympiques par le choix d'un catamaran junior mixte
- Importance d'une participation active des clubs et des classes aux assemblées et aux activités de la FSV, seule méthode efficace de faire entendre son point de vue, même si il n'y a pas de vote
- la prochaine assemblée générale a lieu le 24 novembre 2012 à Ittigen
- la prochaine rencontre 'juniors' a lieu le 1 décembre 2012 à Ittigen

NDLR : L'absence de la plupart des clubs romands à l'AG de la FSV a été remarquée...

#### **5.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE**

Jean-Claude Bossonney

Rapport n'a pas été communiqué.

#### **6.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION**

Séverine Guex

Les cours sont affichés sur le site de l'ACVL.

<http://acvl.ch/Inscription-a-un-cours.html>

##### **- Cours Freg**

Le CNM informe qu'un cours Freg sera organisé le 17 Mars. Ce cours est ouvert à tous les clubs intéressés à utiliser ou à perfectionner son exploitation. Contacter le CNM / Kathy Gausson pour plus de détails.

Une discussion s'enchaîne sur le responsable des classements, personne essentielle au bon déroulement d'une régates. Il n'est plus admissible de saboter la réputation d'une régates avec des fichiers Excel bricolés ou autre classement savonneux qui sont malheureusement trop

fréquemment source de fautes, retards dans les remise et prix et frustrations, quand ce n'est pas une demande de Redress fastidieux. Il est fortement recommandé de n'utiliser que les logiciels spécialisés (Freg, Velum, ou autre système recommandé par l'ISAF...). Le président rappelle qu'une bonne manifestation commence avec les AC et ne se termine qu'après avoir remercié tout le monde à la remise des prix et (si possible) après avoir annoncé la date de la régates de l'année suivante... à bon entendeur...

## **7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS**

Xavier-D. de Cocatrix

**ASSEMBLEE GENERALE DE PRINTEMPS DE L'ACVL DU 08 MARS 2012 A 20.00 h, A MORGES AU CNM**

### **I.- ACTIVITES MISES SUR PIED**

#### **Camps multiséries organisés :**

MONTEYNARD 08-13 juillet 2012 pour Optimist, Laser, 420

Camp d'automne 2012 du 22-27 octobre 2012 en mer, pour Optimist, Laser, 420

#### **Entraînements de printemps :** au nombre de 4

10-11 mars 2012, 17-18 mars 2012, 24-25 mars 2012, 31 mars -01 avril 2012, Inscriptions par paypal

#### **Entraînements d'automne :** au nombre de 3

Les 3 premiers week-ends de novembre 2012

#### **Actions de printemps :**

Voir le calendrier de l'ACVL junior

### **II.- FINANCES**

Plusieurs remarques et constats :

- Certains paiements pour 2011 sont arrivés en 2012
- L'ACVL, par la jauge SRS, verse à l'ACVL jr la somme de fr 7'100.-
- Les impayés de finances d'entraînements des régatiers se montent à fr 2'800.- Les rappels ont été envoyés aux responsables jr des clubs

Mes remerciements sincères aux institutions suivantes : Fonds de Sport du canton de Vaud , Fédération genevoise des clubs de voile pour le Fonds du Sport du canton de Genève , Swiss Sailing , J+S , soutiens anonymes. Les cotisations de l'ACVL (fr 6'000.-) nous ont été payées. Je remercie très sincèrement tous les clubs qui nous soutiennent. Comme convenu, les comptes ACVL junior ont été intégrés à ceux de l'ACVL, vérifiés par Thomas Hunziker et Manuel Stern. Un merci encore à l'ACVL qui nous paie nos frais administratifs annuels.

Le budget 2012, sera basé sur une somme de **fr 99'700.- pour toutes les manifestations sur l'eau et les défraiements de notre Head Coach**. Les prévisions de dépenses tablent sur une somme de fr 120'200.- dont l'acquisition d'une remorque pour le transport du bateau de l'entraîneur et de plusieurs bateaux de coureurs.

En cas de problèmes ou de non-acceptation de ce budget, on proposera des solutions alternatives telles que :

- augmentation du prix des cours, entraînements et camps
- annulation de ces cours, entraînements et camps
- augmentation des cotisations des clubs de l'ACVL
- dons des clubs
- dons divers, etc

### **III.- JEUNESSE + SPORT**

#### **1.- RAPPEL**

formation de base moniteurs :

<b>Lieu</b>	<b>dates</b>	<b>nbre participants</b>	<b>délai d'inscription</b>
Versoix :	30.03.2012 - 01.04.2012 20.04.2012 - 22.04.2012	16 participants	20.02.2012

Module de perfectionnement :

<b>Lieu</b>	<b>dates</b>	<b>nbre participants</b>	<b>délai d'inscription</b>
Neuchâtel	17.03.2012 - 17.03.2012	12 participants	31.01.2012
Pully	02.06.2012 - 02.06.2012	12 participants	02.04.2012

### **IV.- SWISS SAILING ET SWISS SAILING TEAM ET DIVERS**

Thomas Reulein et Marco Versari, représentant SST, ont participé à la dernière AG de l'ACVL jr, et ont défini leur politique d'avenir et actions 2012, vis-à-vis des régions.

Caroline Simon, représentant Cool and Clean, section Romandie, nous a fait un bref rappel de la fonction de Cool and Clean. Je rappelle que Le Fonds du Sport vaudois (service de l'éducation physique et du sport) a mis sur pied, au niveau cantonal,

## COOL & CLEAN

Contactez la personne pour des interventions dans les clubs :  
**VINCENT PECLET** tél. 021 316.39.55 / natel 079.414.39.37  
e-mail : [vincent.peclet@vd.ch](mailto:vincent.peclet@vd.ch) site : [www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)

### **V.- CHANGEMENTS DE RESPONSABLES DANS LES CLUBS ET SERIES**

#### **- dans les clubs :**

CNT : J.-P. Chenuz quitte son poste de responsable. Il est remplacé par Bastien Jaquet  
SNG : David Deguine quitte son poste d'entraîneur, il est remplacé par Marcelo Saguier

### **VI.- NOUVEAUTES DANS LES CLUBS**

SNNy : nouvel entraîneur : Emmanuel Chomel  
Nouveau responsable de l'école de voile : Blaise Guignard  
SNR : nouvel entraîneur : Olivier de Cocatrix

#### **REMARQUE FINALE :**

Participation à la dernière assemblée junior de printemps :	22 personnes
Nombre d'invités représentés :	3
Nombre de clubs représentés :	10 sur 24
Nombre de séries représentées :	4 sur 4
Nombre d'entraîneurs représentés :	8 sur 13

Tous les grands clubs, avec des entraîneurs professionnels, étaient présents, sauf le CNV.

### **VII.- NOUVEAUTE A L'ACVL JUNIOR**

Suite aux non-paiements de certains coureurs inscrits pour les entraînements d'automne 2011 (somme de fr 2'800.-), l'ACVL jr a mis sur pied un magasin en ligne, présenté par Jean-Paul Peyrot.

- JPP décrit rapidement le site de l'ACVL junior, nouvelle version :

- les inscriptions aux événements par le magasin en ligne avec toutes ses subtilités, avec l'utilisation de l'état des inscriptions (NB pour le 1<sup>er</sup> entraînement, il y aura une petite tolérance, mais pour les autres entraînements et événements, il n'y aura plus d'inscription sur place pour les retardataires .
- le calendrier des manifestations et celui des bateaux-moteur
- annonce une future rubrique « petites annonces »
- rappelle que le 24 mars est organisée une bourse de matériel d'occasion au CNM à Morges lors de la séance d'entraînement

Gland, le 08 mars 2012

Xavier-D. de Cocatrix  
responsable ACVL junior

### **8.- Calendrier, Challenge ACVL**

Y. Klipfel (B. Devaud, excusé)

Le calendrier est disponible sur le site ACVL et sera mis à jour au plus tard le 12 Mars, date de clôture du « Passion Régate ». Le 12 Mars, j'ai dit... 2012 !.

2012 verra le dernier fichier Excel tel que vous l'avez connu. En effet, le calendrier proposé par la fédération est maintenant abouti et offre de multiples fonctionnalités, ce qui ne permet plus de justifier de maintenir notre fichier. Il faut bien admettre que de le maintenir à jour est ingrat et n'inspire personne...

Une démonstration est faite des fonctionnalités du calendrier Fast Forward. Il va de soi que les informations d'une régata doivent être saisies par le club organisateur mais que par la suite, chaque skipper peut passer par ce site pour assurer son inscription et organiser le suivi de sa saison de voile.

Une discussion s'ensuit sur la pertinence de remonter notre calendrier au niveau de la fédération, des risques d'égarer les navigateurs dans les méandres du web, de ne plus trouver les infos importantes et de perdre une coordination régionale. Le président insiste sur les multiples fonctionnalités du Fast Forward et démontre que le système marche très bien. Il va

néanmoins s'assurer que nous puissions faire un export spécifique des informations afin de permettre de publier le calendrier dans le passion-régate. Ainsi, Il est envisageable que le fichier Excel soit maintenu, pour autant que les informations soient sur le portal Fast Forward. Une variante de calendrier Google va être étudié.

Par ailleurs, le président demandera à Denise de renvoyer leurs mots de passe à tous les clubs et s'arrangera pour intégrer les clubs du Léman français (qui devront néanmoins s'atteler à une double déclaration après celle de la FFV...). Il va aussi s'assurer que la traduction française soit sans reproches.

Il est à relever que la majorité des présidents sont déçus de la disparition de cette activité du comité ; ce qui doit être compris comme un remerciement à Ben pour ces quelques 10 ans d'activité... de bénédic(t)in...

En résumé, dès 2013, les clubs prennent leur destinée en main...

#### **- Pocama**

Quelques informations du l'adjutant Cornu sur les nouvelles dispositions du site Pocama. En cas de question administrative, ne pas hésiter à contacter M. Muriel Meylan, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions au 021 644 8436.

Il est à noter que la RC des clubs doit dorénavant couvrir une somme d'assurance d'un montant de 5 million (au lieu des 3 auparavant).

Une fiche de contact d'urgence a également été présentée afin de la remettre systématiquement à chaque concurrent lors de la remise des IC. Le canevas sera transmis après modification, l'objectif étant de concentrer les informations sur une seule page.

Deux dates à noter qui verront des hydravions évoluer dans le haut-lac:

- 21-24 Juin région de Lutry
- 1-2 Septembre région Vevey

Le CVVT n'étant pas représenté, le président fera la liaison pour éviter le conflit de dates avec la régates centralisée des juniors qui risque de voir une centaine de gamins évoluer au milieu des avions...

## **9.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE**

Y. Klipfel

Voir présentation annexée

#### **- SRS (version 2012)**

Peu de changements à signaler pour SRS 2011. Après plusieurs années à abaisser la pente de la courbe, est venu le temps de corriger les excès... Donc les ratings vont pour la plupart légèrement remonter. L'allégeance d'âge devenant de plus en plus difficile à défendre, cette disposition est annulée ce qui permet de mettre tous les bateau sur le même pied d'égalité. Pour les vieux croiseurs, les hélices fixes seront mieux compensées de même que les mats en

bois pour rattraper les anciens gréements. Enfin, les dispositions sur les mesures des ailes ont été précisées.

SRS passera sur e-banking Post-Finance au cours de 2012 afin de fournir une plateforme de paiement helvétique et éventuellement permettre de réduire les frais de transactions.

#### **- SRS Roll-out**

La région 8 (Tessin) nous rejoindra en 2012, ce qui veut dire qu'il y a 4 régions sur 8 à bord. 900 bateaux sont actifs ce qui représente une augmentation logique de 15% avec l'arrivée de la région 4. Le site web déjà trilingue sera complété avec l'italien lorsqu'ils en auront fait la traduction.

### **10.- RAPPORT DES COMPTES**

Olivier Laurent

#### **Pour les RECETTES :**

Les recettes de l'ACVL sont constituées principalement des cotisations de clubs et des séries, soit 31 clubs (CERN en plus) à Fr. 200.-- = Fr. 6'200.— et 14 séries ou aspro à Fr. 100.-- = Fr. 1'400.--. L'ACVL encaisse par ailleurs pour le compte de l'ACVL juniors auprès des clubs suisses les cotisations juniors pour un montant total de Fr. 6'000.— qui lui est intégralement reversé. Les autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge revenant à l'ACVL, de la vente des numéros de course pour un montant brut total de Fr. 19'375.—, et quelques francs d'intérêts bancaires. Les montants encaissés par SRS et redistribués pour les juniors et les régions, soit Fr. 10'855.— sont déduits des recettes de la jauge.

**Le total des recettes se monte donc à Fr. 27'055.70, non compris les Fr. 6'000.— d'encaissements ACVL juniors qui lui ont été intégralement reversés début 2012.**

#### **Pour les DEPENSES :**

Les frais administratifs ( Fr 2'968.65) sont les frais de fonctionnement du comité et de domiciliation au CNM et la participation au frais de secrétariat ACVL JUNIORS pour 2011 ( Fr. 930.00).

Le site Web de l'ACVL a coûté Fr. 1'097.--, dont l'achat des données NNM2 pour les lacs de la région (www.acvl.ch rubrique météorologie).

Les dépenses comptabilisées pour la jauge concernent les frais de développement et de modification de la jauge et de l'adaptation du site SRS et les frais de fonctionnement de la commission technique. Le poste représente une somme totale de Fr. 10'228.10.

Les frais de banque et frais Paypal s'élèvent à Fr. 1'606.87. Ils sont constitués principalement des frais Paypal (encaissement sécurisé sur internet) qui se montent à ~6% des encaissements.

**L'exercice 2011 se termine avec un excédent de recettes de Fr. 11'155.08, soit ~Fr. 10'000.— de plus que l'excédent budgétaire (Résultat SRS supérieur de ~7'500.—et les postes habituels non utilisés pour Fr. 2'500.--).**

**L'ACVL JUNIORS intégrée au compte de l'ACVL présente un déficit de 1'723.35.**

**Soit un résultat global de votre association de Fr. 9'431.73.**

#### **Pour le BILAN :**

Nos liquidités au 31 décembre 2011 s'élèvent :

- Pour l'ACVL : Fr. 65'253.24 dont Fr. 13'110.-- à verser à l'ACVL JUNIORS soit :

- Cotisations des clubs pour juniors, Fr. 6'000.—
- Produit de « l'initiative juniors » de la jauge SRS soit 10.— par jauge au bénéfice de l'ACVL JUNIORS, total Fr. 7'110.--.

- Pour l'ACVL JUNIORS, qui gère son propre compte : Fr. 87'671.56

Les actifs transitoires au montant de Fr. 13'920.-- sont principalement deux montants à recevoir par l'ACVL JUNIORS, Jeunesse et Sports (Fr 4'462.--) et Sport Toto (Fr. 8'460.--) pour un total de Fr. 12'922.--. Il y a toutefois Fr. 700.— de cotisations en retard (2 clubs, 3 séries) et 298.— de frais payés d'avance.

Notre fortune totale se monte ainsi à Fr. 166'844.80 à laquelle il convient de déduire la dette à court terme de Fr. 5'045.40.— qui sont les factures à porter au compte de l'exercice 2011 mais qui n'étaient pas réglées au 31.12.2011, Fr. 1'300.40 et la redistribution SRS pour les autres régions que l'ACVL (selon accord SRS en cours), soit Fr. 3'745.--.

En ce qui concerne les arriérés de cotisations, l'année 2011 a vu son montant remonter à Fr. 7'00.--. Sans rappels, quelques-uns oublient de s'acquitter de leur cotisation. Un premier rappel a été envoyé au début de l'année, le second via la facture de cotisations 2012 qui vous a été adressée récemment. Merci de vous en acquitter rapidement, ça facilite le travail du trésorier.

**Le bilan total de l'ACVL au 31.12.2011 s'élève ainsi à CHF 166'844.80.**

### **BUDGET 2012 :**

#### **Aux recettes :**

Les cotisations des 31 clubs :	Fr. 6'200.—
Les cotisations de 14 séries :	Fr. 1'400.—
Pour la Jauge SRS pour ACVL	Fr. 19'000.—
<b>TOTAL :</b>	<b>Fr. 26'600.—</b>

#### **Aux dépenses :**

Adaptation du site et divers frais informatiques liés :	Fr. 16'000.—
Autres postes du budget maintenus à des niveaux similaires :	Fr. 8'500.—
<b>Avec ces montants, il en résulterait un bénéfice budgétaire de</b>	<b>Fr. 2'100.—</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>Fr. 26'600.—</b>

Thônex, le 8 mars 2012

Votre trésorier

***Olivier Laurent***

### **11.- RAPPORT DES CONTROLEURS**

Thomas Hunziker et Manuel Stern (excusés), lecture par Yorick

Rapport des Contrôleurs aux comptes à l'Assemblée Générale de l'Association des Clubs de Voile du Léman (ACVL) du jeudi 8 mars 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'ACVL et de l'ACVL Junior pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Nous nous sommes assuré que le bilan et le compte de Pertes et Profits étaient conformes à la réalité.

Toutes les pièces que nous avons demandées nous ont été présentées et les trésoriers ont répondu clairement à toutes les questions que nous leur avons posées. Nous avons dès lors constaté que les comptes de bilan et de pertes et profits étaient conformes à la réalité. Il en est également ressorti que les comptes de l'ACVL Junior sont correctement intégrés dans ceux de l'ACVL.

La tenue des comptes est tout à fait conforme aux statuts de l'ACVL.

Nous félicitons les trésoriers pour la précision, la qualité et la simplicité de la tenue des comptes qui nous ont été présentés et les remercions vivement de leur collaboration et de leurs explications.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs, d'approuver les comptes de l'exercice 2011 tels qu'ils vous ont été présentés ainsi que le budget 2012 et vous invitons à donner décharge au Comité pour sa gestion.

Fait à Genève, le 7 mars 2012, les contrôleurs aux comptes :

Manuel STERN (CNV)

Thomas HUNZIKER (CNBC)

*Sans même avoir le temps de passer à un vote, les comptes sont approuvés par applaudissement nourris du Trésorier, que le Président salue pour son travail et engagement.*

## **12.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

### **- ONI 134a**

Luc Tetaz (CNP) s'enquerra des rumeurs sur la révision de l'Ordonnance sur la Navigation qui exigerait des gilets à col. Après quelques recherches, il apparaît que l'ONI a en effet été passablement modifiée, dont l'Art 134. Toutefois, l'Art 134a est très clair sur le sujet :

Art. 134a Engins de sauvetage lors de manifestations sportives  
En dérogation aux dispositions de l'article 134, des gilets de sauvetage sans col et dont la poussée hydrostatique est plus faible sont admis lors de manifestations de sport nautique surveillées et lors de cours. Il en va de même pour les courses d'entraînement effectuées manifestement peu de temps avant une manifestation sportive ou d'un cours.

[http://www.admin.ch/ch/f/rs/747\\_201\\_1/a134a.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/747_201_1/a134a.html)

[http://www.admin.ch/ch/f/rs/747\\_201\\_1/index.html](http://www.admin.ch/ch/f/rs/747_201_1/index.html)

[http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1333/BSV%20\\_f.pdf](http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1333/BSV%20_f.pdf)

<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1675/Bericht.pdf>

Par ailleurs, la norme EN 393:1994, tel que spécifiée sur le site de la Confédération, a été remplacée par la norme EN 12402. L'ACVL en a informé les institutions qui vont mettre à jour leur site.

### **- « Cardinales du Léman »**

Le président rappelle le but du projet qui consiste à équiper chaque port d'une bouée de dégrèvement permanente. Cette bouée (bleu à confirmer) servira évidemment à assurer la sécurité des bateaux mais pourra aussi servir de point de passages pour des raids ou des régates d'entraînements sans devoir mettre en œuvre de lourds moyens techniques. Le président demande aux clubs de lui transmettre les coordonnées Swissgrid des bouées déjà installées (ou prévues) afin d'en faire un recensement.



***- Lieu et date des prochaines Assemblées Générales***

Jeudi 1 Novembre 2012 à 20h ( à définir)

Jeudi 10 Mars 2013 à 20h (à définir)

A samedi à Berne....

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président invite l'assemblée à un apéritif très sympathique.

<b>BONNE SAISON VELIQUE</b>
-----------------------------